

# CONSEIL MUNICIPAL

## PROCÈS-VERBAL SYNTHÉTIQUE

### SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

Date de la convocation : **5 septembre 2025**  
 Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de présents : **17**  
 Nombre de votants : **21 dont 4 pouvoirs**

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de ROCHESERVIÈRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en la maison commune, sous la présidence de M. Bernard DABRETEAU, Maire sur la convocation qui leur a été adressée individuellement conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. Bernard DABRETEAU - Joël OIRY - Antoine ORCIL - Mme Iraceme GONCALVES - M. Laurent BERTAUD - Mmes Christelle SAUVAGET - Véronique BERGER-MACOIN - MM. Vincent BRETECHER - Patrice PAVAGEAU - Franck CORNEVIN - Mmes Valérie TARDY - Mélanie CHOBLÉT - MM. Sébastien PAVAGEAU - Grégory THEPAULT - Mmes Aurélie JOULIN - Solène GUIBERT - M. Baptiste SORIN (excepté délibérations 66.09.25 à 67.09.25)

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** : Mme Martine FAUCHARD a donné pouvoir à Mme Iraceme GONCALVES - Mme Marie-Andrée LARDIÈRE a donné pouvoir à Mme Mélanie CHOBLÉT - M. Mathieu ROBIN a donné pouvoir à Mme Valérie TARDY - Mme Sylvia CORDEL a donné pouvoir à Mme Aurélie JOULIN.

**ÉTAIENT ABSENTS** : Mme Aurélie GAZEAU - M. Fabien GUIBRETEAU

**Assistait également à la réunion** : Mme Véronique CANTIN, Directrice Générale des Services

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne M. Franck CORNEVIN comme secrétaire de séance.

#### ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS		DÉCISIONS
66.09.25	CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE TERRES DE MONTAIGU ET LES COMMUNES DU TERRITOIRE : RENOUVELLEMENT DES PRESTATIONS DE MISE ADISPOSITION, MAINTENANCE ET EVOLUTION D'UNE SOLUTION LOGICIELLE DE GESTION FINANCIÈRE, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS	UNANIMITÉ
67.09.25	PÔLE SPORTIR DE ROCHESERVIÈRE : ÉCHANGE DE FONCIER DANS LE CADRE DES TRAVAUX	UNANIMITÉ
68.09.25	LOCAUX COMMERCIAUX-RUE D'ANJOU : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE NÉGOCIER LEUR CÉSSION	UNANIMITÉ
69.09.25	GROUPE SCOLAIRE GASTON CHAISSET : FIXATION DU COÛT DE L'ÉLÈVE POUR L'ANNÉE 2024-2025	UNANIMITÉ
70.09.25	ÉCOLE PRIVEE LA SOURCE : FIXATION DE LA PARTICIPATION DANS LE CADRE DU CONTRAT D'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2024/2025	UNANIMITÉ
71.09.25	CHEMIN DES AJONCS : FINANCEMENT DE LA CLOTURE DU CHEMIN PAR LA COMMUNE DE ROCHESERVIÈRE	UNANIMITÉ
72.09.25	SYDEV : PROGRAMME DE TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	UNANIMITÉ
73.09.25	SYDEV : APPROBATION DU RAPPORT D'EXPLOITATION ECLAIRAGE PUBLIC 2024	UNANIMITÉ
74.09.25	ENQUETE PUBLIQUE : LANCEMENT EN VUE DE LA RETROCESSION DES VOIES	UNANIMITÉ
75.09.25	CONVENTION D'ENGAGEMENT AVEC LE CPIE LOGNE ET GRAND LIEU : CRÉATION DE MARES	UNANIMITÉ

A Rocheservière, le 12 septembre 2025

Le Maire, Bernard DABRETEAU

